

Abonnement au site web du Programme du travail

Comment s'abonner



Le [site web](#) du Programme du travail comporte une nouvelle fonctionnalité qui dirige les visiteurs vers une page d'abonnement aux courriels. Tout le monde peut s'inscrire !



Seule l'adresse courriel est demandée aux abonnés. Un courriel de confirmation est envoyé aux abonnés leur demandant de confirmer leur demande afin d'activer leur abonnement.



Les abonnés recevront les courriels dans la langue de la page web utilisée lors de leur inscription. Si un abonné souhaite recevoir des communications électroniques dans les deux langues, il devra s'abonner à partir des pages d'abonnement en anglais et en français.

Communications



Jusqu'à deux courriels par mois seront envoyés aux abonnés.

Les courriels envoyés aux abonnés porteront principalement sur des sujets concernant :

- Les nouvelles législations
- Les rappels sur des sujets spécifiques
- Le partage de liens vers des sources d'information
- La promotion des événements du Programme du travail



L'option de désinscription sera disponible au bas de chaque courriel envoyé.

Faites passer le mot !



Lors de vos échanges avec les employeurs et les employés, informez-les de cette nouvelle possibilité de rester informé sur la santé et la sécurité au travail, les normes du travail et l'équité en matière d'emploi.



Ajoutez la nouvelle bannière à votre signature de courriels. La bannière contient un lien vers la page d'abonnement.



Pour utilisation interne seulement